



Enquete sociale suite assignation droit de visite grand parents

Par **syl35000**, le **23/12/2015** à **08:52**

BONJOUR

Ayant fais l objet d une enquête social réalisée par une psychologue, et demandé par mon avocat, afin de déterminer un droit d visite chez les grands parents paternel de mon petit garçon.

Je me trouve avec un compte rendu a l encontre de la réalité, elle a pris totalement partie des grands parents , Des aberrations incroyable, mensonges etc...

Que faire pour interpeller le JAF

Car j ai des preuves scolaire concernant par exemple , les résultats non catastrophique de mon fils, l état psychologique etc..

L enquetrice notifie une demande de mesure educatif judiciaire ???

Je suis dépitée de voir que le mensonge et davantage pris en compte que mon honneté.

Pouvez m accorder une réponse

Bien cordialement